

Compte rendu du conseil d'école du 10 02 2015

1/L'achat de distributeurs de papier prédécoupé pour les sanitaires sera budgété sur l'exercice 2015 .L'idée d'installer des petits réhausseurs permettant aux enfants de cp notamment de pouvoir atteindre plus facilement les robinets des vasques des sanitaires n'est pas retenue ceux-ci pouvant être source de danger en cas de ripage.

2/L'installation de protections de piliers sous le préau est programmée ; l'achat desdits piliers sera budgété sur l'exercice 2015.Le grillage au fond de la cour a été réparé récemment.

3/Un panneau de sens interdit a été installé à l'entrée du parking pour éviter que les usagers ne tournent au mauvais endroit.

4/Les feuilles d'inscription à la cantine distribuées par l'école sont à remettre en mairie et non à l'école. L'inscription en ligne des enfants mangeant à la cantine devrait être opérationnelle incessamment.

5/Les enseignants ont pris connaissance des kits pédagogiques sur la violence et le harcèlement dont les liens nous avaient été communiqués par un parent élu. Chacun est libre de les utiliser à sa guise en liaison avec un événement ou indépendamment de cela. Les enseignants sont réactifs à chaque fois qu'il leur faut gérer des incidents liés à de la violence verbale ou physique assez rares dans notre établissement. Des actions de prévention et d'information ont déjà été menées avec le concours de la brigade de prévention de la délinquance juvénile de Tournan.

6/L'organisation des TAP, temps d'activités périscolaires sera réétudiée conjointement par la mairie et les représentants de parents d'élèves .

7/Les représentants de parents pourront installer un stand à la kermesse pour écouler leurs invendus. L'organisation d'une tombola utilisant des tickets à gratter est prévue à l'initiative des représentants de parents.

8/Beaucoup de créneaux d'EPS ont été placés en matinée par l'OIS, organisation intercommunale des sports au grand dam des apprentissages fondamentaux dont la gestion est plus simple au moment des pics de vigilance. Le Directeur veillera , dans la mesure du possible, à ce qu'un placement plus judicieux soit examiné par l'instance précitée.

9/L'idée d'élire des délégués de classe au cm1 et cm2 n'est pas retenue par les maîtres concernés.

10/La kermesse de fin d'année devrait être organisée le samedi 20 juin sous réserve que le plan Vigipirate le permette. Le spectacle de fin d'année est prévu

le vendredi 19 juin. Monsieur le Maire veillera à sécuriser les abords de la salle polyvalente si le plan Vigipirate est maintenu à cette date.

11/La classe de découverte est malheureusement tombée aux oubliettes .Le climat d'insécurité ajouté à la perte de l'acompte en cas d'annulation du séjour imposé par le plan vigipirate au dernier moment a rendu très réticent les représentants de parents d'élèves élus ainsi que Monsieur le Maire.Un sondage à destination des parents de cm2 dès le lendemain a permis de constater que beaucoup d'entre eux avaient choisi d'annuler la participation de leurs enfants.

12/Le voyage scolaire de fin d'année, programmé pour le vendredi 26 juin, devrait permettre aux enfants de se rendre à France Miniature si le plan Vigipirate nous le permet.

13/l'espérance d'obtenir une ouverture de classe l'an prochain est vain au regard de l'effectif prévisionnel de 131 élèves prévu à la rentrée 2015.Malgré tout, les représentants de parents d'élèves associé à la Mairie ont décidé de se mobiliser pour changer la donne.

14/Les incidents de janvier nous ont conduits à effectuer un exercice de confinement en cas d'alerte attentat .Monsieur Thomazet rappelle à cette occasion la procédure à suivre en pareil cas.Le confinement est demandé par l'Inspection académique qui alerte le directeur de l'école.En cas de confinement,les élèves restent dans leur classe,stores baissés,regroupés assis le plus loin possible des fenêtres.Le regroupement de tous les élèves dans un même lieu n'est pas souhaitable,celui-ci étant propice à amplifier l'angoisse.Des enfants pourront,pour des raisons particulières,être rassemblés dans une autre salle sous la surveillance d'une personne surnuméraire dans l'école du type EVS ou AVS .Afin d'éviter que les enfants ne se focalisent sur l'événement et pour limiter l'angoisse,les enseignants proposent aux enfants une histoire,des coloriages ou d'autres activités servant d'exutoire.Le Directeur communique à ses adjoints la mesure de confinement qui vient d'être décrétée.Aucun parent ne doit se rendre à l'école pour récupérer son enfant,celui-ci devant rester dans l'école jusqu'à la levée du confinement.Même en cas de malaise,les enfants doivent rester confinés,les services de secours ,alertés,doivent rallier l'école.Le Maire,alerté par le Directeur doit prendre en charge l'acheminement des repas vers l'école.Le confinement peut durer au-delà des horaires légaux de l'école,aussi est il vital que celle-ci ait des packs d'eau,des mouchoirs,des sacs poubelles,une lampe de poche et une radio afin de se tenir informée de l'évolution de l'actualité.

14/Les représentants de parents d'élèves nous prêteront généreusement leurs mains pour couvrir les romans que l'école a acquis récemment.

15 /Des remerciements sont adressés aux parents d'élèves élus pour les 562 euros récoltés lors de la brocante,du marché de l'avent,du marché de Noel et dont ils ont fait profité la coopérative de l'école.Madame Lehoussine est

remerciée pour les ramettes de papier,les gobelets,le sucre dont elle a gratifié l'école.Madame Borniche est remerciée pour les nombreux puzzles et autres articles qu'elle a offerts à l'école récemment afin d'accroître la dotation sous forme de lots de notre kermesse.Monsieur le Maire est remercié pour l'heure de ménage supplémentaire effectué journallement en plus du ménage habituel.16

16 /Pour information,la municipalité a accepté la création d'un poste supplémentaire d'étude surveillée.

La séance est levée à 20h30